

Hérisau	2.9	Schaffhouse	8.1
St-Gall	3.3	Genève	8.2
Berne	4.9	Bienne	8.6
Bâle	4.9	Lucerne	8.9
Lausanne	5	Le Locle	8.9
Winterthour	5.2	Fribourg	10.8
Zurich	6	Chaux-de-Fonds	11

Moyenne des villes : 6.5.

La statistique des décès dus à l'alcoolisme dans la ville de Lausanne est la suivante (Annuaire de statistique suisse) :

Années	Décès de personnes âgées de 20 ans et plus	Alcoolisme indiqué comme cause principale ou immédiate	Alcoolisme indiqué comme cause concomitante	Age			Pour cent des décès de personnes âgées de 20 ans et plus
				20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus	
1891	525	13	11	8	12	4	% 4.3
1892	476	6	17	—	—	—	4.8
1893	631	7	27	—	—	—	5.4
1894	584	12	23	16	14	5	6
1895	612	12	18	5	21	4	4.9
1896	538	8	14	4	11	7	4.1

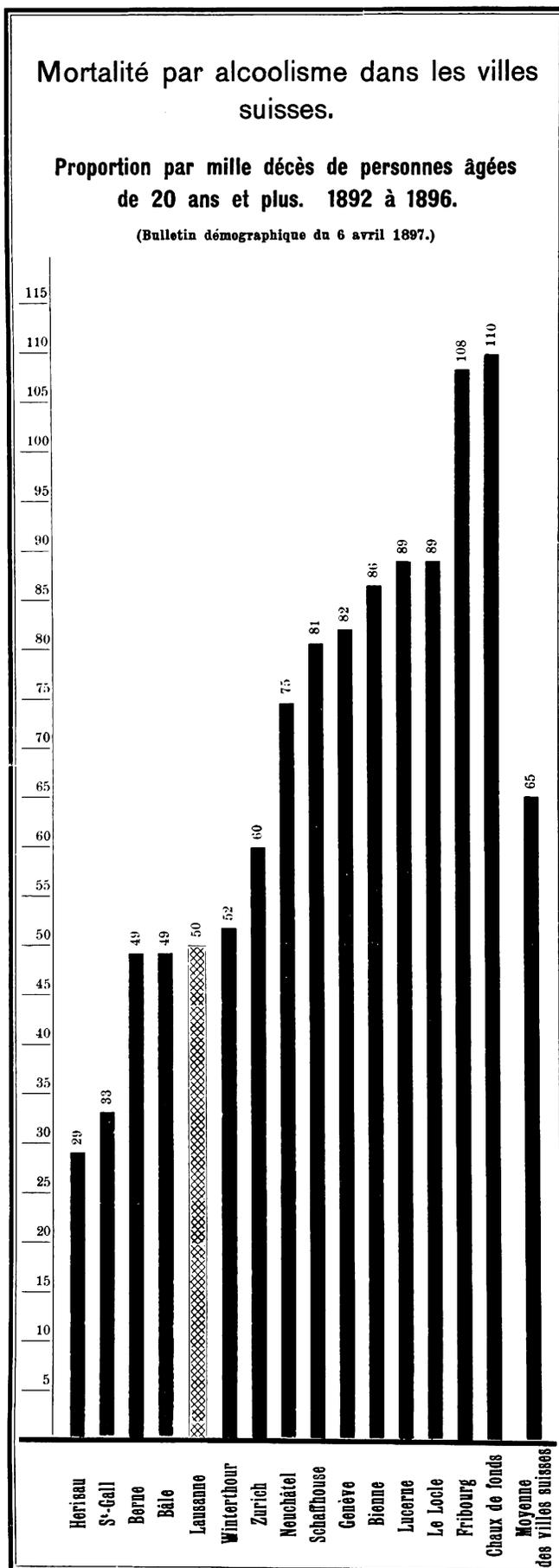
La mortalité moyenne par alcoolisme, comme cause primaire et cause concomitante, a été de 5 % à Lausanne, pendant ces cinq dernières années; elle est inférieure à celle de l'ensemble des 15 villes suisses, qui est de 6.5 %. La mortalité alcoolique est en décroissance depuis 1894.

La proportion des femmes alcooliques paraît inférieure dans le canton de Vaud à celle des autres villes suisses, où l'on compte 10.7 sur 100 décès d'hommes, 2 sur 100 décès de femmes.

D'après la statistique fédérale de 1897, le nombre des décès dus à l'alcoolisme comme cause *primaire* ou *immédiate* (délire alcoolique) représente le 2.5 % des décès d'adultes masculins et le 0.6 % des décès d'adultes féminins.

L'Atlas graphique et statistique de la Suisse (publication du Bureau fédéral de statistique, Berne, 1897, carte IX) donne dans un diagramme la mortalité par alcoolisme de 5 décès sur 1000 décès. Ce chiffre est intermédiaire entre la mortalité par scarlatine (4 ‰ des décès) et la mortalité par fièvre puerpérale (5 1/2 ‰ des décès). La moyenne du nombre absolu des décès par scarlatine dans le canton de Vaud, de 1871 à 1893, étant de 33 et celle des décès par fièvre puerpérale étant de 20, cela fait supposer 27 décès annuels par alcoolisme.

En faisant le calcul d'après le nombre absolu des décès (5000 en moyenne), on obtient 25 décès annuels



par alcoolisme. Ce chiffre est au-dessous de la réalité, puisqu'on compte déjà une dizaine de décès par alcoolisme à Lausanne.

L'alcoolisme se termine si souvent par la *phtisie*, que l'on juge de ses ravages par la léthalité tuberculeuse.

Celle-ci a peu varié depuis le siècle dernier.

En 1866, on comptait 74 phtisies sur mille décès. De 1877 à 1893, la moyenne est de 87 phtisies sur mille décès, avec des variations annuelles allant de 74 à 100.

Sur 7637 morts par tuberculose, de 1877 à 1893, on compte 3981 hommes (52.13 %) et 3656 femmes (47.87 %). L'alcoolisme ne paraît donc pas avoir beaucoup favorisé l'éclosion de la tuberculose.

La mortalité générale du canton (sans les mort-nés) diminue assez régulièrement depuis quelques années. Elle a été dans les périodes de :

1871 à 1875	de	24.4	‰
1876 à 1880	"	22.3	"
1881 à 1885	"	21	"
1886 à 1890	"	20.3	"
1891 à 1895	"	20.2	"
en 1896	"	18.9	"
" 1897	"	18.2	"

Elle n'indique pas un pays ruiné par l'intempérance.

Nous avons établi dans la démographie des districts que l'alcoolisme ne prédomine pas dans le vignoble.

Les décès d'adultes âgés de 20 à 40 ans sont légèrement plus nombreux dans le canton de Vaud (2.49) que dans le reste de la Suisse (2.37), du moins dans l'année 1888. L'alcoolisme ne peut en être la cause, car, de 1881 à 1893, il y a eu en moyenne 143 décès masculins et 143 féminins de jeunes gens âgés de 20 à 29 ans, et 169 décès masculins et 141 décès féminins de personnes de 30 à 39 ans, soit 119 décès d'hommes pour 100 décès de femmes.

Il faut cependant remarquer que les *veuves* sont relativement en plus grand nombre dans le canton de Vaud que dans les autres cantons suisses. En 1888, sur mille femmes possédant la majorité matrimoniale, on comptait 152 veuves dans le canton de Vaud et 131 en Suisse.

Les causes de cette viduité sont multiples et demanderaient à être étudiées d'une manière spéciale. On peut néanmoins supposer que l'alcoolisme en est une des causes les plus actives.

Suicides. La fréquence désolante des suicides ne tend pas à diminuer, et il n'est pas douteux qu'un grand nombre de ces suicides a l'alcoolisme pour cause. En adoptant l'estimation du D^r Guillaume, pour la Suisse, il faudrait mettre annuellement une trentaine de suicides sur le compte de l'intempérance.

L'influence de l'alcoolisme sur le développement de la race.

D'après le dénombrement des enfants faibles d'esprit, en âge de fréquenter l'école, suivant l'enquête de mars 1897 („Statistique suisse“, 114^e livraison), il existe, dans le *canton de Vaud*, 191 idiots, crétins, sourds-muets, aveugles ou moralement abandonnés, soit 7.4 sur 10,000 habitants.

On en compte en Suisse 2379, soit 7.9 sur 10,000 habitants.

La mortalité dans la première année de la vie n'offre rien d'exceptionnel.

On ne peut juger du développement de la jeunesse que par les résultats des visites sanitaires au moment du recrutement.

Les tableaux dressés par l'administration militaire montrent que sur cent adolescents vaudois, de 19 ans, 70 sont aptes au service militaire (63 % pour l'ensemble de la Suisse).

Il n'y a donc pas une dégénérescence collective due à l'alcoolisme.

Consommation des boissons dans le canton de Vaud.

Vin. D'après l'„Annuaire officiel du canton de Vaud“ de 1869, la récolte du vin vaudois a été de 29 millions de pots (43,500,000 litres) et la consommation du vin de 65 pots (97 litres) par tête.

De 1886 à 1895, le rendement annuel du vignoble vaudois a été en moyenne de 35,488,300 litres, représentant une valeur de 15 millions de francs („Annuaire statistique suisse“, 1896).

D'après les notes qu'a bien voulu me communiquer M. Gilliéron-Duboux, chef du service de statistique agricole du Département de l'agriculture et du commerce, le 20 % de la production totale du vignoble est consommé par le producteur et son personnel d'exploitation; le 25 % suffit au service des hôtels, auberges et débits du canton; le 55 % est exporté essentiellement dans les autres cantons de la Suisse.

Ces proportions ne sont qu'approximatives, car M. Gilliéron estime qu'on ne peut „s'aventurer“ à fixer le chiffre de consommation de vin, par habitant. Il ne doit pas être beaucoup plus élevé que celui de la Suisse, qui est de 75 litres par année. Ce qui lui paraît certain, c'est que depuis 30 ans, dans le vignoble et tout particulièrement à Lavaux, la consommation du vin a beaucoup diminué. Il l'attribue aux obligations nouvelles de la vie économique et à l'élévation du prix du vin; on „vend“ davantage. Il n'y a plus, comme jadis, des ivrognes de carrière dans le vignoble. Le développement des sociétés de musique, de chant, de gymnastique, des sociétés dramatiques, etc., a détourné la jeunesse des auberges et des „parties de cave“.